CHARTE DE PARTENARIAT

Les signataires de la présente charte sont :

* Nom du partenaire signataire, représenté par ………….
* L’Agence Locale de l’Energie et du Climat Montpellier Métropole (ALEC), représentée par sa directrice Marjorie SALAÜN ROVIRA

Cet engagement respectif intervient dans le cadre initial du programme national CAMPUS RENO’, soutenu par l’ADEME, le Plan Bâtiment Durable et Montpellier Méditerranée Métropole, qui vise à former et mobiliser les futurs professionnels du bâtiment et de la transaction immobilière sur les enjeux, le dispositif et le parcours de la rénovation énergétique performante des logements.

Engagements de l’ALEC Montpellier Métropole

Convaincus que l’amélioration et la massification de la rénovation énergétique passe par la mobilisation de toute la chaine d’acteurs et que chacun détient une part de solution, l’ALEC Montpellier Métropole, membre des réseau France Rénov’ et Rénov’Occitanie (service public de la rénovation énergétique de l’habitat) affirme son rôle pour la transition énergétique du territoire en :

* Facilitant la prise de conscience et la prise de décision de travaux chez les propriétaires en toute neutralité.
* Participant à la démarche et à l’émulation collective autour des objectifs de massification de la rénovation énergétique du territoire.
* Contribuant à l’atteinte des objectifs affichés, par tous ses moyens, tout en intégrant le respect du patrimoine architectural du territoire.

Prenant part à la dynamique territoriale de transition énergétique, L’ALEC Montpellier Métropole partage son expertise de la rénovation énergétique avec nom du signataire partenaire en :

* Se tenant à disposition durant l’année de nom du signataire partenaire, pour former les futurs professionnels liés à la rénovation énergétique, qui auront à renseigner leur clientèle dans l’exercice de leur activité professionnelle.
* Etant présent auprès des écoles et centres de formation signataires pour les informer dans leurs actions de communication et sensibilisation de leur personnel enseignant sur ces questions.
* Mettant à disposition au besoin des écoles et centres de formation signataires situés sur le territoire de Montpellier Méditerranée Métropole les documents de synthèse sur les aides financières liées aux travaux de rénovation énergétique.
* Capitalisant les bonnes pratiques du territoire, en proposant des opérations exemplaires de rénovations énergétiques avec les signataires de la charte, lors de réunion(s) à l’ALEC ou de visite(s) de site durant l’année.
* Mettant à disposition des écoles et centre de formation un interlocuteur unique pour faciliter les échanges.

Le référent de l’ALEC Montpellier Métropole est : Benoît HESLOT.

Engagements de nom du partenaire signataire

Nous, Nom partenaire, nous engageons à collaborer de bonne foi avec l’ALEC Montpellier Métropole sur les points suivants :

* Solliciter une intervention de l’ALEC Montpellier Métropole, dans le cadre de la formation CAMPUS RENO’ durant l’année, pour former les futurs professionnels au sein de notre établissement de formation.
* Diffuser à nos élèves, et notre réseau de formation au besoin, les supports d’information et de communication physiques et/ou numériques traitant de la rénovation énergétique, ainsi que de la plus-value d’un accompagnement pour un projet de rénovation énergétique performante.

Ces documents présentent les réseaux France Rénov’ et Rénov’Occitanie. Il est possible de s’appuyer en complément sur les ressources en ligne et les événements relayés par le centre de ressources régional Envirobat Occitanie, en faveur de la transition écologique des bâtiments et des quartiers.

* Identifier au sein de notre l’école ou de notre centre de formation un référent d’une part, pour relayer à l'équipe enseignante et/ou au réseau de formation, les nouveautés et informations, transmises par l’ALEC Montpellier Métropole sur la thématique de la rénovation énergétique et, d'autre part, faire remonter les questions, points de blocage, suggestions, à l’ALEC Montpellier Métropole.
  + Ce collaborateur est : ……………………………………………… pour nom du signataire.
  + Contact tel :
  + Contact mail :
* Informer les maitres de stage et/ou les structures accueillant nos stagiaires, de la formation CAMPUS RENO’ au sein de notre établissement pour pouvoir valoriser les acquis des élèves concernant le parcours, les outils et les enjeux de la rénovation énergétique performante.
* Lire et diffuser la newsletter périodique de l’ALEC Montpelier Métropole aux élèves et aux structures qui accueillent les stagiaires, dans le but de rester informés des actualités de notre territoire sur la thématique de la rénovation énergétique, de son cadre réglementaire et des aides financières.

Fait à …………… en deux exemplaires, le……………………

|  |  |
| --- | --- |
| **Agence Locale de l’Energie et du Climat Montpellier** | **Partenaire** |
| **Marjorie SALAÜN ROVIRA**  **Directrice de l’ALEC Montpellier Métropole** | **Représentant** |

*Ce document n’a pas de valeur contractuelle.*